

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 juin 2005
Français
Original: anglais

**Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général
sur la Mission des Nations Unies en Sierra Leone****Additif**

1. Le budget détaillé que j'ai établi pour la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/59/758) – d'un montant total de 107,2 millions de dollars dont : 89,3 millions pour la période de présence résiduelle de la Mission (1^{er} juillet au 31 décembre 2005), et 17,9 millions pour la période de liquidation (1^{er} janvier au 30 juin 2006), a été présenté à l'Assemblée générale pour approbation.
 2. Si le Conseil de sécurité approuve la recommandation que j'ai faite au paragraphe 78 de mon rapport (S/2005/273), tendant à ce que le mandat de la MINUSIL soit prorogé jusqu'à la fin de l'année 2005, le coût de la Mission pour la période de présence résiduelle et la période de liquidation, sera limité aux ressources que l'Assemblée générale aura approuvées.
 3. À la date du 30 avril 2005, le total des contributions non versées au compte spécial pour la MINUSIL s'élevait à 94,5 millions de dollars. Pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix, le total des contributions non acquittées était, à cette même date, de 2,2 milliards de dollars.
-

